



---

## Programme 2026-2027 - Conditions de participation et informations

---

CL 12 janvier 2026

INTRODUCTION ET ESPRIT DU PROJET .....	2
PROGRAMME DE NAVIGATION 2026-2027 .....	2
ÉQUIPAGES .....	2
SKIPPERS .....	2
DUREE DE L'EMBARQUEMENT.....	3
CONDITIONS DE PARTICIPATION .....	3
ADMISSION.....	3
VOYAGES - DOCUMENTS - LOGISTIQUE .....	3
PARTICIPATION AUX FRAIS.....	4
<i>Frais de participation .....</i>	4
<i>Caisse commune .....</i>	4
PROCEDURE D'INSCRIPTION – PAIEMENTS.....	4
<i>Retards de paiement .....</i>	4
ANNULATION, REMBOURSEMENTS, CAS D'EXCLUSION D'INDEMNISATION .....	5
<i>Annulation par Kap Kap .....</i>	5
<i>Cas de Force Majeure – Exclusion de remboursement et d'indemnisation .....</i>	5
<i>Renonciation du participant.....</i>	5
<i>Frais non remboursables.....</i>	5
<i>Aucune indemnisation n'est due en cas de: .....</i>	5
ASPECTS MEDICAUX.....	5
<i>Conditions médicales requises pour participer.....</i>	5
<i>Confidentialité des données.....</i>	5
<i>Service de télémédecine pendant le Rallye 26 .....</i>	5
ASSURANCES.....	6
<i>Couverture en vigueur pour Kap Kap .....</i>	6
<i>Assurance personnelle complémentaire .....</i>	6
PROPRIETE DES BIENS PERSONNELS .....	6
DROIT A L'IMAGE .....	6
SIGNATURE ET ACCEPTATION .....	6
CONTACTS .....	6

---

En cas de divergence ou d'ambiguïté d'interprétation, la version italienne du présent document fait foi.

---

### Contacts

Pour toute communication, inscription ou demande d'informations concernant le programme 2026-2027:

---

Tel. Cristina: +41 79 647 92 32

**Rally26@kap-kap.ch**

Tel. Umberto +41 79 444 05 49



## Programme 2026-2027 - Conditions de participation et informations

### **Introduction et esprit du projet**

Le projet Kap Kap est une initiative privée et non commerciale, organisée par Cristina Lombardi et Umberto Stalder, propriétaires du voilier Kap Kap. Il s'agit d'un voyage de navigation partagé, dans un esprit amical de coopération, d'apprentissage et d'aventure collective.

### **Programme de navigation 2026-2027**

Le programme 2026-2027 se déroule en deux phases :

#### **Croisières de formation**

**D'avril à août 2026 :**

Croisières de **formation des équipages en préparation du programme ultérieur**, dans la Manche, au Royaume-Uni, en Normandie et Bretagne.

Les dates et les ports d'embarquement et de débarquement, s'ils ne sont pas publiés sur le site [kap-kap.ch](http://kap-kap.ch), seront fixés avec les personnes intéressées au fur et à mesure de leur annonce en fonction de leur disponibilité.

#### **Rallye High Latitude Challenge (Rallye 26)**

**À partir de septembre 2026 et pour une durée d'un an:**

Participation au **Rallye High Latitude Challenge (Rallye 26)** événement organisé par Cornell Sailing.

<https://cornellsailing.com/high-latitude-challenge-2026-2027/>

**Le Rallye 26 propose un itinéraire particulièrement exigeant, qui demande aux participants une préparation minutieuse et un investissement considérable en temps et en énergie.**

L'adhésion au Rallye 26 est subordonnée à la participation à une croisière de formation sur Kap Kap de au moins deux semaines au printemps-été 2026.

Au cours de cette période, la priorité d'embarquement sera donc donnée à ceux qui souhaitent participer à l'événement, sans exclure les autres membres d'équipage s'il y a des places disponibles sur le bateau.

### **Équipages**

Les équipages à bord de Kap Kap sont généralement composés de **4 à 5 personnes**, y compris le Skipper.

Pour les croisières de formation prévues au printemps-été 2026, il est possible de former des équipages jusqu'à 6 personnes.

Pour les navigations de longue durée, le Skipper sélectionne personnellement les membres de l'équipage, afin de garantir une bonne complémentarité des compétences et une affinité des caractères.

Il est possible de s'inscrire en groupe.

Les langues officielles à bord sont **l'italien et le français**. Les équipages mixtes sont fréquents, et les éventuelles difficultés linguistiques sont généralement surmontées facilement grâce à la collaboration et à la capacité d'adaptation des participants.

### **Skipper**

Les deux propriétaires de Kap Kap, Cristina et Umberto, sont également les skippers accrédités à bord. Vous y trouverez toujours l'un d'eux, et souvent les deux.

Les équipiers sur Kap Kap étant sélectionnés principalement parmi leurs contacts personnels, de nombreux participants ont déjà eu l'occasion de les côtoyer lors de navigations précédentes.

Les croisières de formation prévues au printemps-été 2026 offrent une opportunité idéale à ceux qui désirent rencontrer et mieux connaître les skippers et évaluer s'ils souhaitent les rejoindre comme membres d'équipage pour les longues navigations du Rallye 26.

## **Durée de l'embarquement**

### ***Croisières de formation***

Durée minimale d'embarquement : **2 semaines**

### ***Rallye 26***

La durée de l'embarquement dépend premièrement des étapes programmées par Cornell Sailing. À bord de Kap Kap, nous demandons un **engagement minimum d'un mois**. Aucune durée maximale n'est fixée : vous pouvez embarquer pour la durée totale du Rallye ou pour plusieurs étapes, selon la disponibilité des places à bord.

### ***Préparation, nettoyage et remise en état du bateau***

**L'implication de l'équipage couvre l'intégralité de la croisière, y compris les phases de préparation avant le départ et de remise en état du bateau à la fin de la navigation.**

Pour chaque croisière, il faut prévoir au minimum deux jours de préparation et pour l'avitaillement avant le départ et deux jours après l'arrivée, dédiés au nettoyage et aux éventuelles réparations. En cas de traversées ou de longues navigations programmées dans le cadre du Rallye 26, il faut compter quelques jours supplémentaires.

## **Conditions de participation**

Âge minimum : 18 ans révolus avant le départ.

Les personnes embarquées participent à la navigation en tant que **membres actifs de l'équipage** et non en tant que passagers. Chaque participant doit être conscient de l'engagement requis et est responsable du choix d'une étape adaptée à son niveau de compétence.

### ***Croisières de formation :***

Une bonne préparation technique est requise ; une expérience préalable des traversées est fortement recommandée.

### ***Rallye 26***

Il est indispensable d'avoir acquis une connaissance approfondie du bateau, des manœuvres et des procédures opérationnelles adoptées à bord de Kap Kap. Le participant doit être capable de :

- assumer de manière autonome différentes fonctions à bord
- avoir une vue d'ensemble du fonctionnement du bateau
- prévenir et résoudre les problèmes en temps utile
- respecter strictement les règles de sécurité
- gérer de manière autonome et efficace la vie à bord (avitaillement, cuisine, nettoyage, organisation)
- vivre la dimension communautaire de manière collaborative et harmonieuse

## **Admission**

La participation au **Rallye 26** est soumise à l'accord du Skipper, qui évalue l'aptitude de chaque candidat en fonction des étapes choisies. Si le niveau requis n'est pas atteint, le candidat pourra être invité à opter pour des étapes moins exigeantes ou à reconsidérer sa participation.

Le skipper peut refuser l'embarquement pour des raisons de sécurité, d'affinité ou de compétence.

## **Voyages - documents - logistique**

L'organisation et les frais de voyage depuis et vers les ports d'embarquement/débarquement sont à la charge exclusive du participant, qui est tenu de **vérifier en temps utile les documents, visas et vaccinations nécessaires**.

Pour l'itinéraire prévu (y compris pour les croisières de formation 2026), il est obligatoire d'être en possession d'un **passeport en cours de validité**.

Pour certains pays, une validité résiduelle d'au moins six mois après la date de départ du pays en question est également requise ; il est recommandé d'effectuer les vérifications nécessaires suffisamment à l'avance.

**Le Skipper est tenu de refuser l'embarquement aux personnes ne disposant pas des documents nécessaires.** Ce refus ne donne droit à aucune indemnisation.

**Pour le Rallye 26, il est important de noter que les dates et les ports d'arrivée peuvent être modifiés** à la dernière minute pour des raisons de force majeure, de conditions météorologiques défavorables ou de pannes. Le participant doit donc faire preuve de **flexibilité dans l'organisation de son voyage**: hébergements et déplacements peuvent nécessiter d'ajustements rapides.

Le bateau ne partira jamais avant la date prévue, mais ne retiendra pas son départ en cas de retard du participant ou de non-arrivée de ses bagages, et le Skipper ne modifiera pas le programme de navigation pour l'adapter à des titres de transport déjà achetés par les participants.

Pour le voyage de retour, il est donc fortement recommandé d'acheter les titres de transport uniquement après l'arrivée confirmée du bateau au port de destination de l'étape.

## **Participation aux frais**

Chaque participant contribue aux frais de l'expédition selon les modalités suivantes:

### **Frais de participation**

#### **Croisières de formation – Printemps-Été 2026**

**Tarif journalier: 100 € / personne / jour**

Ce tarif inclut :

- Les provisions de base et consommables à bord
- Le gaz pour la cuisine
- Le carburant pour les moteurs hors-bord, huiles, filtres et autres consommables pour le moteur et autres
- La pharmacie de bord
- Le linge de lit, de maison et serviettes de bain (avec service de blanchisserie)
- Les équipements de sécurité et leurs révisions régulières
- L'assurance accident pour les personnes embarquées
- Les abonnements (météo, communication et autres), les logiciels de navigation, etc.

#### **Rallye 26 – Septembre 2026 à Septembre 2027**

**Frais d'inscription unique: 350 €**

**Tarif journalier: 80 € / personne / jour pendant le premier mois d'embarquement 60 € / personne / jour les mois suivants.** En plus des prestations ci-dessus, sont inclus :

- L'inscription au Rallye 26 (High Latitude Challenge)
- Les instruments de communication, les abonnements et les équipements spécifiques requis
- La documentation nautique nécessaire
- L'équipement spécialisé pour la navigation en zones polaires
- L'extension de la couverture d'assurance
- Le service de télémédecine (le cas échéant)

### **Caisse commune**

Chaque participant contribue à la caisse commune de son étape, destinée à couvrir:

- les provisions achetées localement
- les frais de ports
- la consommation de gazole (avancement du bateau et chauffage)
- les éventuels droits d'entrée ou de séjour dans les pays visités

La caisse commune est gérée à bord, de préférence en espèces et dans la monnaie locale. Aux fins de la répartition des dépenses, on entend par équipage toutes les personnes embarquées, y compris le skipper.

## **Procédure d'inscription – Paiements**

**Attention : il n'est pas possible de s'inscrire directement sur le site web kap-kap.ch**

Les personnes intéressées par les croisières de formation et/ou une ou plusieurs étapes du Rallye 26 sont invitées à contacter Kap Kap (adresse e-mail et N. de Tél. ci-dessous) dès que possible, en indiquant leurs disponibilités et l'itinéraire souhaité. Cela permettra aux responsables de mieux coordonner les embarquements.

Une fois la demande reçue, un formulaire d'inscription et les instructions pour le versement de l'acompte (voir détails ci-dessous) seront envoyés afin de confirmer officiellement l'inscription.

Après le retour du formulaire d'inscription rempli et le paiement de l'acompte, les participants recevront :

- Des informations sur l'étape choisie
- Le formulaire médical à remplir
- Pour les participants au Rallye 26: un accès au cloud avec la documentation complète relative à l'événement

#### **Croisières de formation**

L'inscription est confirmée après versement de **50 % des frais de participation**.

**Le solde est dû avant l'embarquement.**

#### **Rallye 26**

**L'inscription à une ou plusieurs étapes est effective après versement d'un acompte de 1'500 €.**

- Le solde doit être versé au plus tard 6 semaines avant l'embarquement
- Les places ne sont réservées qu'après versement de l'acompte
- Les informations détaillées sur les étapes seront communiquées après le paiement de l'acompte

### **Retards de paiement**

Tout retard de paiement sera considéré comme une **renonciation à l'inscription**, entraînant l'annulation de la réservation et l'attribution de la place à d'autres candidats.

## Annulation, Remboursements, Cas d'exclusion d'indemnisation

### **Annulation par Kap Kap**

En cas d'annulation d'une étape par Kap Kap pour cause de panne du bateau rendant impossible la poursuite de la navigation, ou en l'absence de commandant à bord, 100 % des montants versés seront remboursés.

### **Cas de Force Majeure – Exclusion de remboursement et d'indemnisation**

Les situations suivantes ne sont pas considérées comme des annulations par Kap Kap, mais comme des cas de force majeure: aucun remboursement ou indemnisation n'est prévu. (Liste non exhaustive, à titre indicatif):

- Modification du programme, à condition qu'un itinéraire alternatif équivalent ou similaire soit proposé
- Annulation de l'événement par l'organisateur du Rally 26 (Cornell Sailing)
- Décisions des autorités compétentes (portuaires, douanières, de la garde côtière ou ministérielles)
- Conflits armés, pandémies, urgences sanitaires ou restrictions de voyage imposées par les autorités
- Situations géopolitiques ou de sécurité rendant dangereux ou impossible le poursuite de l'itinéraire

### **Renonciation du participant**

La renonciation d'un membre de l'équipage, quelle qu'en soit la raison, est soumise aux conditions suivantes, si elle est communiquée par écrit :

- **Plus de 2 mois avant le départ:** remboursement de 50 % de l'acompte versé
- **Entre 1 et 2 mois avant le départ:** remboursement de 30 % de l'acompte versé
- **Moins d'un mois avant le départ:** aucun remboursement

### **Frais non remboursables**

Les éléments suivants ne sont en aucun cas remboursables, quelles que soient les circonstances:

- Les frais de voyage (transport, vols, transferts)
- L'hébergement (hôtels, pensions, auberges) et les repas
- Les titres de transport non utilisés ou non annulés dans les délais

### **Aucune indemnisation n'est due en cas de:**

- Non-embarquement dû à un retard du participant ou de ses bagages
- Non-embarquement lié à des documents de voyage incomplets, périmés ou non conformes
- Débarquement anticipé du participant sur décision du Skipper, suite à un comportement inapproprié, irrespectueux ou dangereux pour soi ou pour les autres

## Aspects médicaux

### **Conditions médicales requises pour participer**

#### **Croisières de formation :**

Une déclaration sur l'honneur attestant de votre bonne santé suffit. Vous recevrez un formulaire à remplir et à nous retourner.

#### **Rallye 26**

Tout participant doit présenter un dossier médical complet, comprenant un examen clinique général et un bilan dentaire, réalisé au plus tôt quatre (4) mois avant la date d'embarquement.

Un formulaire médical standardisé, contenant les informations requises par l'organisation, sera mis à disposition. Ce document devra être transmis à votre médecin traitant, qui procédera à une évaluation d'aptitude médicale afin de déterminer la capacité du candidat à participer aux étapes sélectionnées.

**Pour les participants âgés de plus de 60 ans, un électrocardiogramme (ECG) d'effort est obligatoire.**

### **Confidentialité des données**

Toutes les informations médicales seront traitées avec la plus grande confidentialité et supprimées à la fin de l'embarquement.

### **Service de télémédecine pendant le Rallye 26**

Un service de télémédecine sera mis en place sous réserve de la disponibilité d'un prestataire fiable et à coût raisonnable.

## **Assurances**

### **Couverture en vigueur pour Kap Kap**

Le bateau est couvert par une **assurance tous** risques (Kasko) avec une franchise de 5'000 CHF. Les dommages causés par négligence ou non-respect des instructions du skipper sont à la charge du responsable jusqu'à concurrence de la franchise.

Une police d'**assurance accident** est également en vigueur pour les personnes à bord, qui prévoit :

- Décès : 20 000 CHF
- Invalidité : 100 000 CHF
- Fais médicaux pendant 5 ans.

Les conditions détaillées de l'assurance accidents seront envoyées aux participants après leur l'inscription

### **Assurance personnelle complémentaire**

Il est fortement recommandé à chaque participant d'envisager l'acquisition d'une assurance personnelle complémentaire incluant, à titre indicatif :

- Annulation de voyage
- Rapatriement
- Frais non remboursés
- Perte de revenus
- Responsabilité civile

## **Propriété des biens personnels**

Les biens personnels des participants sont sous leur entière responsabilité. Kap Kap ne peut être tenu responsable de leur perte, vol ou détérioration, même en cas d'avarie ou d'urgence.

## **Droit à l'image**

Le participant autorise l'utilisation de ses images (photos, vidéos) prises à bord à des fins de communication interne ou promotionnelle (réseaux sociaux, site web), sauf demande expresse de retrait.

---

## **Signature et acceptation**

En signant le présent document, le participant reconnaît:

- Que le projet n'a aucun caractère commercial ou touristique
- Qu'il participe en tant que membre actif de l'équipage, et non en tant que passager
- Qu'il assume les risques liés à la navigation, y compris les imprévus météorologiques, logistiques ou techniques
- Qu'il reconnaît l'autorité légale du Skipper et s'engage à se conformer à ses décisions, prises dans l'intérêt de la sécurité, de la navigation et de la bonne gestion de l'équipage
- Qu'il accepte intégralement les conditions exposées ci-dessus (pages 2 à 6 du présent document).

---

Je, soussigné(e), déclare avoir lu, compris et accepté les conditions de participation au programme 2026-2027 de Kap Kap. Je reconnais que ce projet est organisé à titre privé et amical, et que je participe en connaissance de cause des risques et responsabilités impliqués.

Je déclare irrévocablement dégager les organisateurs du programme, les skippers désignés et les armateurs de Kap Kap de toute responsabilité pour tout dommage subi à la suite de ma participation au programme, et notamment renoncer à toute réclamation légale pour blessures corporelles ou dommages matériels pouvant découler de cette participation, sauf dans les cas prévus par la loi en cas de faute, dol ou négligence grave.

---

Date : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

---

## **Contacts**

---

Pour toute communication, inscription ou demande d'informations concernant le programme 2026-2027:

Tel. Cristina: +41 79 647 92 32

**Rally26@kap-kap.ch**

Tel. Umberto +41 79 444 05 49